



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2025.

Présents : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Angélique BEAUDOIN, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX, Florence QUIGNON.

Absents excusés : Sarah BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Pierre BADER (*procuration donnée à Angélique BEAUDOIN*).

Secrétaire de séance : Martine CORDIER

Nombre de Conseillers	
▪ En exercice	13
▪ Présents	11
▪ Votants	13

Objet : BUDGET ASSAINISSEMENT M49
AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Délibération n°10/2025

Madame le Maire expose :

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement cumulé de 56 518.28 € et un déficit d'investissement cumulé de 16 959.88 €, Madame le Maire propose d'affecter le résultat 2024 au budget 2025 de la manière suivante :

- en recettes d'investissement, au compte 1068, la somme de 16 959.88 €,
- en recettes de fonctionnement, au chapitre R002, la somme de 39 558.40 €,
- en dépenses d'investissement, au chapitre D001, la somme de 16 959.88 €.

Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,
Marie-Annick MARCEAUX.



Madame La Secrétaire de séance,
Martine CORDIER.